

ou de ces déportations et la nationalité des immigrants auxquels ces mesures ont été appliquées en chacune des dix années 1915-1924, ainsi que le total global pour les 22 années 1903-24.

6.—Rejets d'immigrants aux ports océaniques ou déportations ultérieures, par causes principales et nationalité, de 1903 à 1924.

Causes principales.	Rejetés aux ports océaniques.											Total.
	1903-1914.	1915.	1916.	1917.	1918.	1919.	1920.	1921.	1922.	1923.	1924.	
Venus avec des malades.	510	58	4	8	1	-	9	13	39	13	10	665
Etrangers ennemis.	-	-	-	-	-	-	-	4	5	3	-	12
Mauvais antécédents.	856	56	17	4	11	2	1	9	2	20	68	1,046
Contrat de travail.	87	-	-	-	-	4	1	-	-	-	-	92
Criminalité.	68	2	4	-	1	1	3	14	6	4	11	114
Taxe per capita.	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
Manque de fonds.	2,669	452	38	55	19	10	28	255	292	24	-	3,842
Danger de devenir charge publique.	1,844	71	55	55	19	27	125	236	208	119	87	2,846
Raisons de santé.	4,361	319	34	30	12	19	21	99	60	37	130	5,321
Violation des règlements	473	40	11	22	8	7	474	291	278	318	653	2,575
Antérieurement refusés.	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
Journaliers et manœuvres, C. B.	-	-	-	-	-	-	-	32	193	94	33	352
Totaux	11,083	998	163	174	71	70	662	953	1,083	632	992	16,881

Causes principales.	Déportés après admission.											
Venus avec des malades	155	34	5	9	39	10	18	37	48	52	78	485
Mauvais antécédents.	665	128	68	60	84	35	22	52	105	66	86	1,371
Criminalité.	1,459	404	329	277	274	236	334	586	630	543	511	5,583
Raisons de santé	2,866	379	206	98	39	70	123	133	313	282	649	5,158
Violation des règlements	28	-	-	-	-	-	-	-	-	10	7	45
Devenus charge publique.	3,568	789	635	161	91	103	158	236	950	679	775	8,145
Totaux	8,741	1,734	1,243	605	527	454	655	1,044	2,046	1,632	2,106	20,787

Nationalité.	Déportés après admission.											
Britannique.	5,310	877	602	186	36	99	184	295	1,107	888	1,377	10,961
Américaine.	1,471	461	437	324	407	279	392	616	725	520	417	6,049
Autres pays.	1,960	396	204	95	84	76	79	133	214	224	312	3,777
Totaux	8,741	1,734	1,243	605	527	454	655	1,044	2,046	1,632	2,106	20,787

Immigration juvénile.—Parmi les immigrants accueillis avec le plus de satisfaction figurent les jeunes gens des deux sexes qui ont subi un entraînement spécial dans les institutions britanniques avant de venir au Canada, les garçons ayant appris à s'acquitter des légers travaux de la ferme et les filles étant familiarisées avec le service de la domesticité. A leur arrivée au Canada, les garçons sont placés dans les fermes, les filles sont indifféremment à la ville ou à la campagne, mais les institutions demeurent légalement tutrices des enfants jusqu'à ce qu'ils soient devenus adultes; de plus, jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur dix-neuvième année, ils sont placés sous le contrôle du directeur de l'immigration juvénile, qui se maintient en contact avec eux, par le moyen des inspecteurs placés sous ses ordres.

Le tableau 7 est consacré aux jeunes immigrants arrivés chaque année au Canada depuis 1901; il donne aussi le nombre des demandes dont ceux-ci sont l'objet. On peut voir que ces demandes sont de dix à quinze fois plus nombreuses que les arrivants.